

On nous adresse d'Etzelbruck la lettre suivante :

« Les élections de Dickirch ont donné au pays, un nouvel exemple de la manière dont le peuple souverain entend la liberté. Cette fête de la constitutionnalité belge s'est passée joyeusement. Les sublimes principes proclamés par le héros des hustings ont reçu la sanction des masses. Désormais, s'il vient à être question d'élaborer un code électoral, il faudra nécessairement y comprendre des dispositions virtuelles et bien détaillées, sur le mode de travailler les esprits, d'imposer les suffrages, de traîner les électeurs devant l'urne; de faire, enfin, le tarif des frais et dépens, maximum et minimum, afin que tout se passe dans les règles. Ce qui est écrit dans les mœurs l'est aussi dans les lois : *Quid sine moribus, Leges proficiant vanæ?* Cet adage, vieux comme Cicéron, trouve ici, ou jamais, son application la plus exacte. Déjà, quelques journaux belges, trompettes avancées du progrès, ont sonné le réveil de l'opinion sur cette importante matière. La civilisation, l'ordre public et les hautes idées de moralité du peuple, sont parties intéressées dans la chose. A l'œuvre donc, législateurs, soyez conséquent avec vous-mêmes, prouvez-nous, d'ailleurs, que, dans le royaume des aveugles, les borgnes sont rois.

» Dans ce code, dont l'existence est inhérente à tout vrai gouvernement récréatif, les utopistes progressifs auront soin d'insérer encore d'autres chefs de doctrine bien dignes d'être convertis en formules législatives. Il convient d'entrer, à cet égard, dans quelques déductions que les esprits droits comprendront sans qu'il soit besoin de plus amples commentaires.

» Je suis (c'est une supposition que je me permets en toute humilité) je suis éligible et je suis en même tems, possédé du démon de la représentomanie; j'ai, en un mot, le plus poignant désir de briller à mon tour, dans le sein de cette assemblée fameuse par tant de grandes capacités gouvernementales et d'éloquens orateurs, assemblée qui siège à Bruxelles et dont l'univers entier s'occupe. Naturellement, vous allez me dire que c'est dans les lieux où je suis connu, où mes pères jusqu'à la quatrième génération ascendante ont pilé le poivre ou tiré à la courroye, que je vais attendre ou pour parler plus correctement, solliciter les suffrages. Vous allez croire, bon homme que vous êtes, que c'est de l'opinion de mes concitoyens que doit surgir l'acclamation de mon nom par la voix des scrutateurs. Erreur; vous n'êtes pas de ce monde; votre éducation est à faire; écoutez : D'abord, je n'entends pas représenter le pays; cela est trop commun; c'est un arrondissement, une simple localité dont je veux être le député. Vous m'objecterez bien que tel n'est pas le vœu ni le sens de la loi des lois; que la tribune, qui déjà n'est que trop encombrée de prétentions égoïstes, deviendrait le pendant des plus infimes hustings des bourgades du plat pays, s'il était loisible à chaque mandataire du peuple, d'y faire retentir uniquement les étroites réclamations de l'intérêt municipal ou cantonal. Vous avez raison peut-être, et cela devrait être ainsi; mais que deviendrions-nous, nous autres hommes politiques, pâte à ministres, ambitieux amoureux du bien public, si, devant un groupe de campagnards électeurs, nous venions étaler de grands sentimens patriotiques, plaider pour la prospérité future de la patrie, broyer dans un mortier commun tous les intérêts divers et diffus du peuple de tout le royaume en masse? Nous serions honnis et conspués; on ne nous comprendrait pas; on nous arrêterait comme révolutionnaires; on nous traînerait devant le procureur, pardon! devant le substitut faisant fonctions de procureur du roi, à Arlon, ou ailleurs, selon la compétence.

» Mais, j'anticipe, j'aurais été plus méthodique si j'avais commencé par vous apprendre que ce n'est pas dans le pays où l'on est né et connu qu'on prend l'oriflamme tribunitienne; ce n'est plus la mode. On se transporte à cinquante lieues plus loin; on se donne de grands airs motivés sur ce que l'on a jadis exercé des fonctions dont le pays de nouvelle adoption aurait dû (n'étaient les événemens) retirer les plus notables avantages; on se proclame un homme puissant, l'ami des ministres en particulier et l'antagoniste du ministère en général; on promet le dégrèvement des impôts aux laboureurs; aux tanneurs la diminution des droits sur les cuirs étrangers à la douane germanique; à d'autres la libre introduction des bestiaux et des fers en France; on promet le canal de Meuse et Moselle; on promet le Luxembourg tout entier à la Belgique; on promet la Belgique à Léopold; on promet le consentement du roi Guillaume, on promet... que ne promet-on pas?

» Ceci n'est rien encore. L'on a d'autres cordes à son arc. Deux bourgades sont en contestation pour obtenir le passage d'une route; ni l'une ni l'autre n'y a droit et ne l'obtiendra en définitive; c'est égal; on met en campagne deux, trois, quatre individus suivis de porte-chaines; ces prétendus géomètres arpentent le terrain dans les environs; ils mesurent, toisent, nivellent, prennent des notes et suent à l'œuvre comme des malheureux. Des paysans les acostent et leur demandent quels intérêts si pressans les mettent en

campagne au milieu des jours caniculaires où tout repose dans la nature. Alors, les compères qui ont le mot d'ordre, se redressent fièrement; ils attendent qu'un groupe de curieux soit réuni en hémicycle autour d'eux, puis ils proclament à haute et intelligible voix, en toutes lettres, le nom du candidat à la chambre : C'est lui, disent-ils, c'est ce grand homme qui rassemble des matériaux et fait dresser des plans, pour soutenir, en parfaite connaissance de cause, vos droits auprès du gouvernement; c'est là le protecteur de notre pays, c'est à lui que doivent revenir nos suffrages; et quel dommage que, pour récompenser tant de zèle, chacun n'ait qu'une seule voix à donner! De pareils hommes, il faudrait pouvoir les nommer par acclamation!

» Mais, il nous est étranger, dira quelqu'un des assistans. Etranger! Et qu'est-ce que cela fait! N'est-ce pas de l'étranger que nous avons tout reçu en Belgique, même notre roi? N'est-ce pas de l'étranger qu'a été importée notre révolution et toutes ses admirables conséquences? N'est-ce pas l'étranger qui l'exploite et la place sous l'égide du fameux *status quo*? Au surplus, vous n'entendez rien à cela, vous autres; répondez moi sur ce qui est à votre portée et dites moi où vous prendrez dans votre quartier un député propre à ces sublimes fonctions. Où sont vos capacités, vos talens indigènes, vos hommes prépondérans? En pouvez-vous nommer un seul? Depuis que tous les Luxembourgeois d'un certain génie sont devenus ministres, il n'y en a plus un, plus la moitié d'un, dans la province entière, qui soit capable de la représenter à Bruxelles. Vous voyez donc qu'il est de la dernière et de la plus complète évidence que c'est sur un étranger que vous devez porter votre choix. Et si mon patron n'emporte pas vos suffrages, à qui donc les décernerez vous?

» Ce candidat n'en est pas réduit, toutefois, à des moyens que des charlatans appelleraient d'un nom malhonnête. Quand le grand jour de la crise approche, alors commence aussi la liquidation générale, ou si vous l'aimez mieux, la délibération, dans le plus pompeux appareil sur les mérites du postulant. Il en est ici, sous ce rapport, comme en France; vous avez sans doute lu, dans les *Debats*, que les électeurs motivaient leur vote de la manière la plus curieuse : « Ma voix est à M. Gisquet, disait un épicier, parce que j'ai pu, durant tout le tems qu'il était préfet, brûler sur la rue mon café que le nouveau préfet m'oblige à brûler dans mon magasin. » Voilà ce qui s'appelle motiver judicieusement un suffrage politique! *Capiat qui capere possit.*

» Dans une autre feuille française, vous avez pu voir qu'un électeur de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube racontait comme un fait inouï, comme quoi un candidat aspirant à la députation, regalait les électeurs d'excellens diners, et que sa voiture, lorsqu'il est arrivé dans le pays, était flanquée de homards, de pâtés de foie gras, de terrines de Nérac, etc. Voilà, ma foi, un prétendant qui avait des vues sur la *capacité* des électeurs. Il savait qu'on ne mangeait pas tous les jours des pâtés de foie à Arcis-sur-Aube.

» Convenez que nos campagnards luxembourgeois ne boivent pas, non plus, tous les jours, du vin de Champagne mousseux, et que si cette bonne aubaine est le corrélatif obligé des élections, c'est à bon droit que nos électeurs, qui ne se piquent pas d'être moins hommes de *goût* que les français, voudraient que le poll durât d'un bout à l'autre de l'année. Les bons exemples sont contagieux. Faut-il s'étonner, du reste, que chez nous le peuple français, peuple modèle, soit l'objet d'une imitation fidèle? notre gracieux gouvernement n'imité-t-il pas le gouvernement français, dans ses lois, dans sa politique, en tout? Le peuple peut-il faire moins, ne fut-ce que pour être agréable à ses maîtres?

» Convenez donc qu'il existe de puissans motifs pour régulariser par un acte législatif, les nouvelles mœurs électorales. L'univers devra ce progrès de plus à la Belgique, qui, par l'organe de quelques bavards parlementaires, se place, sans façon, à la tête des nations civilisées; ce dont l'univers ne doute pas.

» D'ailleurs, cela posé et en attendant la loi nouvelle, nous laisserons couler l'eau sous le pont, en regardant l'avenir un peu de travers; nous assisterons aux divertissans débats des chambres, et nous battons des mains en écoutant, comme disait un absolutiste, les avocats parler de marine, les fabricans réformer le code civil, les industriels discuter le budget de la guerre, les militaires amender les lois des douanes et dissertent sur le monopole des tabacs, toutes choses qui attestent l'avènement des capacités et qui consacrent à jamais les inénarrables perfections du système de notre vénérable père en béatitude universelle, le glorieux, plus que glorieux, très-glorieux père *Enfantin*. — *Hoc erat in votis.*

Je suis, monsieur, en vous offrant mes services pour les prochaines élections,
Votre dévoué serviteur, KRYSOPHILE.

— O lit dans le *Journal du Commerce d'Anvers* :
« Voici encore une de ces bourdes telles que les journaux révolutionnaires en jettent de tems en tems à la crédulité de leurs

lecteurs
de la H
et donn
que le c
ment qu
aux arm
» Non
des ann
rée, la
peu de
que lui
la patric
range
nous po
quels so
des Pay
duc de
de pren
du pieu
enfer le
mort et à
— O
« Vo
sur le te
» Les
par entr
en espè
» Les
nement
» Son
chipel c
sous pa
» Le
fl. 41,2
Total fi
» Le
l'indige
l'étain.
» 59
néerland
» L'
27, 120
— L
assem
la fron
1° M
Capelle
pour le
secréta
fonctio
seldorf
de la r
an au-c
gestion
l'except
bel, d
et de l
Le
en tem
quérir
route e
rassem
ceux q
Il a
public
vers le
Hol
— C'e
toi; e
— N'
—
lève-t
Et
l'affair
prena
les ye
sieurs
fontai